



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 27  
Votants : 27

**Séance du 28 octobre 2020**  
**Délibération n° 2020-63**

Date de convocation : le 21 octobre 2020  
Secrétaire de séance : BOSSU-PICAT Nicolas

L'an deux mil vingt le 28 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VINAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Philippe ROSAIRE, Maire

**Présents :** M. ROSAIRE Philippe, M. SOMVEILLE Jacky, Mme SAVIGNY Vanessa, M. MONNET Jean-Pierre, Mme SCIABBARRASI Myriam, Mme GENIN Ghislaine, M. MARION Jean-Pierre, Mme ARRIGONI Francine, M. LOPEZ Fermin, M. BLUNAT Pierre, Mme ROZAND Béatrice, M. ROJAT René, TORNAMBE Nicolino, Mme MORGADO DO MONTE Patricia, M. MELINON Renaud, Mme CHAMPON Béangère, Mme GERMAIN Anne-Cécile, Mme AUDIN Victoria, M. LUXOS Alexandre, M. BOSSU-PICAT Nicolas, M. SILVESTRINI Eric, Mme CURTO Christine, M. MANCIP Daniel, Mme COLLIARD Virginie, M. BODIN Raymond, MME PUTHOD Véronique, Mme REYMOND-ALLONCLE Delphine.

### Absents représentés:

### Objet : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire expose que les travaux du Conseil municipal ne résultent pas seulement des réunions en séance plénière, mais peuvent émaner des commissions où une part du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée. Le Conseil municipal peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier des questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de ses membres.

Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif.

À la suite des élections municipales, le conseil municipal statue sur les différentes commissions qu'il entend mettre en place. La constitution de celles-ci et leur nombre peuvent faire l'objet d'une mention expresse au règlement intérieur.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante.

Monsieur le Maire précise que suite aux démissions de deux conseillers municipaux, il convient de nommer de nouveaux membres au sein des commissions communales.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que le Conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier des questions soumises au conseil,

**Considérant** qu'il convient de créer des commissions de travail sur la base des différentes compétences attribuées à la communauté,

**Considérant** que le maire est Président de droit des commissions et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint,

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

1. **ABBROGE** la délibération n° 2020-33 portant sur la création des commissions communales
2. **FIXE** à six le nombre de commissions chargées de préparer les dossiers du conseil municipal et le nombre de membres de chaque commission à quinze sous la présidence de l'adjoint délégué.
3. **CONSTITUE** les commissions de travail de la façon suivante :
  - Finances, achat public, économie

- Vie associative sportive et équipements sportifs
- Voirie, travaux
- Urbanisme, environnement, accessibilité
- Education, jeunesse, et culture
- Citoyenneté, vie quotidienne

**4. PROCÉDE à l'élection des membres des différentes commissions :**

**1 – Finances, achat public, économie : Myriam SCIABBARRASI**

- Francine Arrigoni
- Bérangère Champon
- Renaud Melinon
- Raymond Bodin
- Nicolino Tornambe
- Delphine Reymond-Alloncle
- Jacky Somveille
- Firmin Lopez
- Jean-Pierre Monnet
- Vanessa Savigny
- Éric Silvestrini
- Christine Curto
- Daniel Mancip
- Virginie Colliard
- Véronique Puthod

**2 – Vie associative sportive et équipements sportifs : Jean-Pierre MONNET**

- Renaud Melinon
- Victoria Audin
- Jean-Pierre Marion
- Beatrice Rozand
- René Rojat
- Patricia Morgado
- Delphine Reymond-Alloncle
- Ghislaine Genin
- Firmin Lopez
- Anne-Cécile Germain
- Éric Silvestrini
- Christine Curto
- Daniel Mancip
- Virginie Colliard
- Véronique Puthod

**3 – Voirie, travaux : Jean-Pierre MONNET**

- Nicolas Bossu-Picat
- René Rojat
- Pierre Blunat
- Alexandre Luxos
- Jean-Pierre Marion
- Renaud Melinon
- Francine Arrigoni
- Myriam Sciabbarrasi
- Anne-Cécile Germain
- Jacky Somveille
- Éric Silvestrini
- Christine Curto
- Daniel Mancip
- Virginie Colliard
- Véronique Puthod

#### 4– Urbanisme, environnement, accessibilité : Myriam SCIABBARRASI

- Nicolino Tornambe
- Pierre Blunat
- Raymond Bodin
- Francine Arrigoni
- Renaud Mellinon
- Jean-Pierre Marion
- Béatrice Rozand
- Delphine Reymond-Alloncle
- Firmin Lopez
- Jean-Pierre Monnet
- Éric Silvestrini
- Christine Curto
- Daniel Mancip
- Virginie Colliard
- Véronique Puthod

#### 5 – Education, jeunesse et culture : Vanessa SAVIGNY

- Anne-Cécile Germain
- Béatrice Rozand
- Patricia Morgado
- Firmin Lopez
- Ghislaine Genin
- Victoria Audin
- Alexandre Luxos
- Nicolas Bossu-Picat
- Bérangère Champon
- Myriam Sciabbarrasi
- Éric Silvestrini
- Christine Curto
- Daniel Mancip
- Virginie Colliard
- Véronique Puthod

#### 6– Citoyenneté, vie quotidienne : Jacky SOMVEILLE

- Firmin Lopez
- Ghislaine Genin
- Anne-Cécile Germain
- Patricia Morgado
- Alexandre Luxos
- Pierre Blunat
- Raymond Bodin
- Jean-Pierre Marion
- Nicolino Tornambe
- Myriam Sciabbarrasi
- Éric Silvestrini
- Christine Curto
- Daniel Mancip
- Virginie Colliard
- Véronique Puthod

Pour extrait conforme,



Philippe ROSAIRE  
Maire

Délibération certifiée exécutoire par le Maire  
compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
et de l'affichage le :

LE MAIRE,  
Philippe ROSAIRE - 3 NOV. 2020

- 3. NOV. 2020

